

une source de débouchés potentiels et devenir la cible d'efforts de promotion commerciale.

Mesures de la compétitivité

Afin de mesurer la compétitivité des exportations canadiennes, nous avons fait appel à la notion d'**avantage comparatif révélé** (ACR)¹⁹. Remontant au motif invoqué à l'origine par David Ricardo pour expliquer le commerce international, cette notion découle simplement de l'observation que les pays devraient exporter les biens qu'ils réussissent relativement bien à produire, et importer le reste. Dans la mesure où le commerce mondial peut être expliqué par ce modèle ricardien simple, on peut faire valoir que les profils de compétitivité observés révèlent l'avantage comparatif sous-jacent grâce à une expérience en situation réelle²⁰.

Pour définir l'avantage comparatif, on suppose habituellement que si la part d'un bien dans les exportations du Canada vers un pays est plus élevée que la part du même bien dans les exportations mondiales vers ce pays, le Canada a alors un avantage comparatif révélé pour ce bien précis sur le marché de ce pays. Mais cet avantage sera contrebalancé par un désavantage dans un autre domaine puisque la somme des parts de tous les biens doit être égale à 1.

Ainsi, la part des exportations canadiennes de machines de construction, d'extraction minière et de levage en Afrique du Sud est de 7,7 p. 100, tandis que la part de ces produits dans les exportations mondiales vers l'Afrique du Sud est de 3,9 p. 100. Cela signifie que le Canada possède un avantage comparatif révélé pour les machines de construction,

d'extraction minière et de levage en Afrique du Sud par rapport au reste du monde.

Pour calculer l'avantage comparatif, nous avons employé l'approche de l'ACR normalisé (ACRN)²¹, qui permet de faire des comparaisons entre différents secteurs industriels, pays et périodes. Une valeur positive de l'ACRN indique un avantage comparé, tandis qu'une valeur négative correspond à un désavantage²².

Établir les valeurs de référence : la compétitivité du Canada dans les marchés autres que les États-Unis

Afin d'établir une valeur de référence pour l'avantage comparatif du Canada dans les marchés émergents, nous avons comparé celui-ci au profil de l'ACR du Canada dans le reste du monde (qui, aux fins du présent article, est le marché mondial à l'exclusion des États-Unis), compte tenu du fait que les tendances de l'ACR du Canada dans le monde déterminées largement par l'importance disproportionnée des États-Unis dans le commerce extérieur canadien.

Le profil des exportations canadiennes vers le monde est très différent de celui de ses exportations vers les marchés autres que les États-Unis. L'indice ACRN montre qu'en 2006²³ (et de façon générale pour la période 2000-2006), le Canada avait un important avantage comparatif sur le marché mondial dans les secteurs de l'automobile, du bois et du papier, et de l'énergie; il avait un avantage limité dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'agroalimentaire, et des métaux et minéraux²⁴, mais un léger désavantage dans les produits chimiques et les produits manufacturés

19 L'indice de Balassa (ACRB) a été conçu en 1965 pour mesurer l'ACR. Voir Balassa, « Trade Liberalisation and Revealed Comparative Advantage », *Manchester School of Economics and Social Sciences*, vol. 33, p. 99-123, 1965.

20 Cette notion ricardienne aurait beaucoup de difficulté à expliquer le commerce moderne entre nations avancées. Elle demeure toutefois une simplification plausible pour des pays très différents (comme pour le commerce du Canada avec les marchés émergents). À noter aussi qu'en présence de barrières commerciales et de coûts liés au commerce, l'ACR peut être interprété de façon plus précise comme étant une mesure de la compétitivité du secteur d'exportation d'un pays par rapport à celui d'un concurrent dans un marché donné, au lieu d'exprimer essentiellement l'avantage comparatif sous-jacent, et c'est exactement ce que nous avons l'intention de mesurer.

21 Yu, Cai et Lung, « The Normalized Revealed Comparative Advantage Index », *The Annals of Regional Science* vol. 43, n° 1, 2009.

22 À noter que l'ACRN est un indice symétrique et que la somme des indices ACRN pour tous les secteurs du commerce d'un pays est toujours égale à 0.

23 Comme nous analysons le commerce mondial par produit de la classification SH, la dernière année pour laquelle les données disponibles assurent une couverture suffisante du marché mondial est 2006. Il faut se rappeler que nous avons employé cette année de base en comparant les valeurs de référence aux résultats des pays individuels (pour la plupart desquels les données de 2008 sont disponibles), mais cela ne devrait pas invalider les comparaisons. Les résultats de l'ACRN diffèrent légèrement d'une année à l'autre, comme le révèle l'analyse pour la période 2000-2006. Toutefois, les changements sont habituellement limités et se situent vers le milieu de la distribution, pour les produits ayant un avantage modéré (positif ou négatif).

24 L'avantage observé dans le secteur des métaux et minéraux ne remonte qu'à 2006.